



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public *Fédération Syndicale Unitaire*

snetap@snetap-fsu.fr

Secrétariat Vie Syndicale

A Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche
Rue de Varenne
Paris

Objet : Dépôt de préavis de grève national juin-juillet 2010

Paris, le 26 mai 2010

Monsieur le Ministre, par la présente, le SNETAP-FSU, à l'issue de son Conseil Syndical National des 19 et 20 mai 2010, a décidé de déposer un préavis de grève national à compter du mercredi 2 juin 2010 et couvrant l'ensemble de la période des examens.

Pourquoi ce préavis, alors même que sont censées s'ouvrir des négociations sur différents chantiers (la précarité, les conditions de travail, les conditions d'exercice des missions, le déblocage des carrières et des promotions) dont vous avez acté le principe lors de l'audience que vous avez accordée à l'intersyndicale MAAP FSU-CGT-SUD le mercredi 19 mai ?

D'abord parce que nous continuons d'avoir un désaccord de fond concernant la politique de suppressions d'emplois publics que conduit le gouvernement auquel vous appartenez. Si à cela on ajoute que vous semblez garder la primeur des « annonces » concernant ce sujet ô combien sensible à des organisations syndicales minoritaires, mais il est vrai davantage versées que les nôtres dans l'accompagnement de vos réformes, alors vous comprendrez, Monsieur le Ministre, que notre confiance dans votre volonté d'un dialogue respectueux de la représentativité soit aujourd'hui limitée.

Ensuite parce que votre refus de faire tomber ce tabou du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux en moyenne dans les services dont vous avez la charge, risque fort de vider de fait de leur contenu les négociations qui sont censées s'ouvrir. Quid en effet de la déprécarisation au sens où nous l'entendons ou de l'amélioration de nos conditions de travail alors même que l'affaiblissement en personnel devrait se poursuivre inexorablement ?

Enfin, on en vient au calendrier de la négociation lui-même, sachant que ces chantiers, dont l'ouverture « ne vous pose pas de problème », auraient pu et dû être ouverts depuis la mi-mars (plateforme revendicative présentée en l'état à votre Cabinet le 17 mars) et que sept jours après notre rencontre et votre engagement, le Secrétariat Général, en charge d'organiser ces négociations, n'a toujours fait aucune proposition de dates... en dehors du 3 juin sur la précarité (mais dont le principe avait déjà été arrêté le 13 avril). Pour nous, il va de soi que les négociations sur les trois autres chantiers précités doivent être effectives d'ici la mi-juin, sinon à quoi bon se retrouver le 30 juin pour faire le constat que rien n'a avancé... À moins que le jeu consiste à ce que ces négociations ne soient que de façade et qu'après la LMA, ce soit au tour du budget triennal de suivre son cours sans qu'il ne soit perturbé davantage. C'est une perspective que les Personnels que nous représentons ne sauraient accepter !

Non, résolument, l'emploi du mot « négociations » ne saurait valoir « chèque en blanc ». En conséquence, le Conseil Syndical National du SNETAP-FSU a décidé d'appeler le mercredi 16 juin à une manifestation nationale inter-services unitaire (FSU-CGT-Sud) comme l'ont été toutes les actions menées depuis le mois de mars.

Jean-Marie Le Boiteux

Secrétaire Général



Snetap FSU

251, rue de Vaugirard 75732 PARIS Cedex 15 Tél. 01 49 55 84 42 Fax 01 49